



Conseil d'Administration

Mardi 21 Août 2018

Salle 108 de l'OMS



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS



Membres présents :

Agius Christophe
 Chazeau Laineur-Lothaire
 Barbi Claude
 Pasero Guy

Président - Salon Hockey Club
 Secrétaire - Echiquier Nostradamus
 Secrétaire Adjoint – Poker Saloon 1842
 Trésorier adjoint - Gymnastique Volontaire

Comparetti Marie-Dominique
 Lebahy Nadine
 Peyro Christine
 Wallet Mady
 Aim Christian
 Belières Jean-Pierre
 Chahbi Saïd
 Diouloufet Bernard
 Landra Michel
 Manneville Jean Pierre
 Martinez Christophe
 Pagani Sylvain
 Pécher David

La Foulée Salonnaise
 RC Salon XIII
 Salon Handball Club
 Gymnastique Volontaire
 Club des Nageurs Salonais
 Salon Cyclo Sport
 Boxing club salonais
 Athlétic Club Salonais
 La Vaillante
 MJC
 Personnalité du sport
 Personnalité du sport
 Nostra Tennis Club

Absents mais représentés par des procurations :

Caugant Arnaud
 Coulomb Julien
 Nuc Gérard
 Sapin Marc

Trésorier – Salon Triathlon
 Personnalité du Sport
 Sporting Club Salonais
 Personnalité du Sport

Absents:

De Taxis du Poët Patrick
 Cerede Jacques
 Viort Patrick

Élu aux Sports
 Le Sang des Sportifs
 Cyclo Club Salonais



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS



Introduction :

Le Président remercie tous les participants, qui plus est en cette période de vacances, pour leur présence et ouvre la séance à 18h30.

Il précise que cette réunion du Comité Directeur se justifie par la nécessité de voter des décisions importantes pour l'association.

Il indique que les décisions qui seront prises pourront être considérées comme légitimes puisque 87 % des membres du Comité Directeur exprimeront directement leur point de vue en étant présents dans la salle (16) ou par le biais d'une procuration (4).

Ces procurations sont archivées à l'OMS avec la feuille de présence et à disposition des clubs demandeurs.

Seuls 3 membres du Comité Directeur n'ont ni répondu à la convocation à la réunion du Comité Directeur ni donné de procuration.

Christophe demande à Mr Landra Michel, nouveau président de la Vaillante de se présenter.

S'ensuit un tour de table où les représentants des clubs se présentent à Michel et à Christian Ayme qui représente le CNS pour la première fois.



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS



Modification du règlement intérieur :

Christophe propose de maintenir la cotisation annuelle à l'OMS à 10 €, pour les associations ou les personnes physiques.

→ Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Suite aux dégradations constatées lors des retours de prêts de petit matériel le bureau propose de modifier le règlement intérieur en intégrant la phrase suivante :

« S'il est constaté, lors de la restitution du matériel, des dégradations entraînant des frais de remise en état, il sera demandé au club responsable, le financement des couts réels de réparation. »

→ La proposition est adoptée par 15 voix sur 20

En sus les membres présents sont d'accord sur deux points :

- Valérie devra vérifier avec attention l'état du matériel à son retour ;
- L'usure du matériel ne fera pas l'objet de demande d'indemnisation.

Embauche d'un salarié à mi-temps :

Christophe propose l'embauche d'un salarié à hauteur de 20 heures par semaine.

Ce recrutement permettrait de soulager la charge de travail effectuée par le président bénévole, de rassurer son successeur dont Christophe souhaite l'arrivée dans les mois à venir pour donner su sang neuf à l'association, de pérenniser et développer les missions liées au sport, initiées ces dernières années (Santé, Handicap, Quartiers prioritaires...).

L'embauche s'inscrira dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétence dans lequel s'inscrit le nouveau CAE qui permet de bénéficier d'allègements de charges sociales pendant 23 mois.



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS



Sur cette première période le coût du salarié sera totalement couvert par la perception de subventions liées aux interventions du salarié dans le cadre :

- du péri scolaire des établissements de la ville ;
- du dispositif Activités Physiques Adaptées ;
- du dispositif lié à l'initiation du sport aux personnes en situation de handicap mental.

Christophe remercie David Ytier pour son aide dans les montages des différents dossiers qui permettront de mettre en place le premier emploi de l'histoire de l'OMS de Salon de Pce.

Au plus fort de l'année les trois dispositifs cumulés représenteraient 11h hebdomadaires.

Il resterait donc 9 h au salarié pour se consacrer aux autres missions de l'OMS.

Sur une quinzaine de semaines par an, le salarié serait affecté à 100% de son temps sur les missions de l'OMS.

Christophe souligne que le salarié devra se former et développer d'autres projets, comme l'ont fait les OMS d'Istres ou de Miramas, pour faciliter le financement de son poste au-delà de 23 mois et les allègements de charges terminés.

Un passage à temps plein pourrait même être étudié.

Christophe présente Martial Laigle qui avait spontanément postulé il y a quelques mois sur un poste d'agent de développement à l'OMS.

Son parcours associatif, son niveau de formation et l'image qu'il véhicule auprès des clubs de la ville permettent de penser qu'il pourrait être le candidat idéal.

Toutefois Christophe ne s'interdit pas de recevoir d'autres candidats.

Leurs profils seraient alors proposés aux membres du bureau pour arbitrage.

Plusieurs clubs (Pas que l'ACS) mettent en avant le sérieux de Martial, reconnu dans la ville de Salon de Pce depuis maintenant plusieurs années.



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS



Des questions sont soulevées sur divers points :

- Type de contrat ;
- Convention ;
- Augmentations salariales sur plusieurs années ;

Christophe reconnaît que ces questions sont légitimes, qu'il n'est pas un spécialiste du droit du travail, qu'il s'est rapproché du CDOS pour les simulations financières et que l'OMS apportera toutes les réponses avant de finaliser l'emploi.

Il est procédé à un vote sur le principe de mise en œuvre d'une démarche en vue d'une embauche.

→ L'embauche d'un salarié à hauteur de 20h est votée à l'unanimité.

A la question de Jean Pierre M. concernant la nécessité de procéder à un appel à candidature, la question a été posée le 23/08 à Pole Emploi Salon de Pce :

L'OMS n'est pas tenue de procéder à un appel à candidature

Gestion du minibus :

Il est constaté que certains clubs annulent au dernier moment les réservations du minibus.

Il arrive notamment qu'une demande soit faite à la fois auprès du service transport de la ville et l'OMS.

Lorsque la requête municipale est validée le club annule alors sa demande à l'OMS...

Cette situation est gênante pour l'OMS (manque à gagner en termes de perception de frais d'utilisation du véhicule) et pour les autres clubs demandeurs qui entre temps, suite à la réponse négative de l'OMS, se sont généralement tournés vers un loueur professionnel.



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS



Afin de palier à cette situation, il est proposé, pour les clubs pris en défaut, d'en tenir compte dans les critères d'attribution.

Si la raison de l'annulation est jugée valable : le minibus sera comptabilisé comme "utilisé" lors de la prochaine demande dans le calcul du scoring arbitrant pour la prêt du véhicule (Exemple match annulé)

Si la raison n'est pas jugée valable : le minibus sera comptabilisé comme "utilisé deux fois" lors de la prochaine demande (Double réservation Ville – OMS)

En cas de mauvaise foi avérée le club ne pourra prétendre à utiliser le minibus pour une durée qui sera déterminée par le bureau de l'OMS.

➔ Cette proposition est votée à l'unanimité.

Par ailleurs Christophe rappelle que le contrat du minibus arrive à son terme, doit être reconduit et que les annonceurs privés seront à nouveau sollicités pour l'achat de publicités.

L'OMS devra à nouveau payer la publicité sur le capot.

Christophe précise que le minibus a parcouru environ 48 000 kms au jour de la réunion.

➔ La reconduction du contrat avec la société gérant le minibus est votée à l'unanimité

Christophe indique que le véhicule revient parfois très sale et non nettoyé.

Comme pour le petit matériel il sera demandé à Valérie de faire un état des lieux écrit du minibus à son retour.

Il en profite pour féliciter le SBF qui a été le dernier club à utiliser le véhicule et a procédé à un nettoyage intérieur et extérieur du minibus.



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS



Compléments d'informations post réunion :

Au 23 août 2018 le kilométrage exact du véhicule est de 50 836.
Le véhicule a été utilisé 49 fois en 2017 (3084 € d'indemnités relatives aux frais) et déjà 49 fois au 14/08/2018 (3219 €).

Soirée « trophée des sports » du 23 novembre 2018 :

La soirée est fixée le 23 novembre à l'Espace Charles Trenet.

Les clubs sont informés qu'ils seront sollicités dans les jours à venir pour participer à la commission animation qui mettra en œuvre cette soirée.

Rythme des réunions de l'OMS :

L'OMS a fait environ 10 réunions par an sur les trois dernières années.

Christophe sollicite les clubs pour savoir si ce rythme leur convient ou s'il faut passer à une réunion tous les deux mois.

➔ Le souhait général est de conserver le même rythme et le même timing (entre 60 et 90 minutes).

L'idée de multiplier les réunions thématiques (à l'instar de celle menée par Vanessa Pelloquin et Hervé Mira sur le thème de la sécurité) est validée par les membres du Comité Directeur.



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS



Clubs composant le Comité Directeur de l'OMS

Christophe sollicite les membres du Comité Directeur pour savoir comment gérer L'association du Sang des Sportives qui est vouée à être dissoute dans les semaines à venir ou des clubs dont l'OMS n'aurait plus de nouvelles entre deux AG.

➔ Les membres du Comité souhaitent qu'ils soient remplacés numériquement à l'issue de l'AG suivante.

Guide des sports :

Le guide des Sports de l'OMS va être reconduit pour l'année 2018 – 2019.

La première édition avait été fortement apprécié par la population salonaise et génératrice de nouveaux adhérents dans les clubs.

Le guide des Sports de l'OMS est autofinancé par des encarts publicitaires et sera distribué en avant première à la journée des associations du 8 septembre.

Christophe présente la couverture réalisée par Christophe Martinez et validée par les membres de la commission « Guide des Sports ».

Au-delà de la forme il salue le travail de fond réalisé par Valérie dans la collecte des données. Les clubs n'ayant pas répondu à la mise à jour des données seront identifiés par un « * ».



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS



Emission : « Le Salon du Sport »

Christophe A. demande à Christophe Martinez de présenter un projet en réflexion depuis plusieurs mois.

Christophe M. précise que tous les lundis soir sera diffusée (Site et FB OMS + You tube) une émission de 5 minutes résumant le week end sportif Salonais

L'émission se déclinera en trois thèmes :

- un événement (Triathlon, Marathon, Meeting Lauwers....)
- les résultats des équipes fanion hommes et femmes
- un zoom sur un projet, une manifestation, une sportive salonaise ...

Compte tenu du tournage qui se fera à midi le lundi, seuls les résultats et informations (à envoyer à contact@oms-salon.com) communiqués par les clubs, au plus tard le dimanche 18h, seront diffusés, l'OMS n'ayant pas le temps d'aller « à la pêche » aux informations.

La première émission sera filmée et diffusée le lundi 3 Septembre.

→ Le concept est validé par les membres du Comité Directeur.

Informations diverses qui pourraient figurer dans l'émission « Le Salon du Sport ».

- Salon Nord le nouveau club de Foot de Salon de Pce, joue le premier tour de coupe de France le samedi 25/08 au Stade Honneur
- Les U19 du RC Salon XIII sont champions de France ont remporté la Coupe Tarbouriech (Coupe de France des U19 Nationaux)
- Mathilde Gros Championne de France et Championne d'Europe.
- Maelle Lakrar jouera la petite finale pour la 3^{ème} place du championnat du monde de foot U20 féminin.
- Organisation du 30 aout au 02 septembre de la 42^{ème} édition 4 jours des As, la seule course élite courue par des amateurs de niveau international en PACA.



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS



Christophe félicite le travail réalisé par Valérie au niveau de l'agenda de l'OMS.
Un outil de référence pour de nombreux salonais amateurs de sports.

Il souligne que depuis la mise en place de cet agenda il n'y a plus eu deux AG de clubs de sports le même jour.

Il remercie les associations qui l'utilisent et communiquent les informations à Valérie.

Sur ces informations positives, il clôture la séance à 19h30 et invite les participants au traditionnel apéritif.

Le Président de l'OMS

Christophe Agius

Le Secrétaire

Laineur-Lothaire Chazeau



Compte rendu de la réunion du 21 Août 2018 – Salle de l'OMS